



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **BOUCHERIE DE LYON SA**, Rue de Lyon 10, 1201 Genève
2. Déclaration de faillite: 06.07.2017
3. Procédure: sommaire
4. Délai de production: 23.11.2017
5. Remarques: Consultation au sujet d'une vente de gré à gré.  
L'administration de la faillite soumet aux créanciers la proposition suivante : La faillie possède divers biens meubles (machines, congélateurs, étagères...) propres au commerce de la boucherie, charcuterie dans les locaux de la rue de Lyon 10, à Genève. Il s'avère qu'une offre de rachat de CHF 30'000.- nous est parvenue et l'administration trouve cette offre intéressante. Les créanciers sont invités à faire connaître leurs avis d'ici au 30 novembre 2017 étant entendu que ceux qui ne répondront pas ou ne déclareront pas par écrit s'abstenir seront considérés comme approuvant la vente de gré à gré. Chaque créancier a la possibilité de faire valoir une offre supérieure de la suivante:  
- en exposant par écrit d'ici au 30 novembre 2017 le montant de l'offre supérieure qu'il propose, et en déposant d'ici au 30 novembre 2017 le montant de son offre supérieure sur le compte bancaire à la Banque cantonale de Genève N°K 3253.85.43 (IBAN : CH1200788000K32538545 – SIC/SWIFT : BCGECHGGXXX), réf: Boucherie de Lyon SA F20170876. A défaut de respecter les conditions précitées, la vente de gré à gré sera conclue.  
Pour tout renseignement:  
Groupe 4 + 41 22 3888948  
F20170876  
  
Office des faillites  
1208 Genève

03818523

